

# PROJET PEDAGOGIQUE

## ACCUEIL PERISCOLAIRE NAU

### Groupe scolaire Michel Berger

**Année 2019-2020**



**Organisateur : Mairie de Mondelange**

Espace Enfance Nau, place Nau 57300 Mondelange

# INTRODUCTION

## LE PROJET PEDAGOGIQUE OU UNE VISION GLOBALE DE L'ANNEE

La ville de Mondelange organise depuis septembre 2002 un service d'accueil périscolaire qui s'adresse aux enfants à partir de 3 ans scolarisés dans les écoles maternelles et élémentaires de la commune. Ce service propose la prise en charge hors temps scolaire le matin avant l'école, à la pause méridienne et soir après l'école.

L'accueil est soumis à la législation en vigueur, déclaration d'un accueil de loisirs auprès de la DDSC ainsi qu'un avis demandé par la PMI avant d'autoriser l'accueil de moins de 6 ans.

## I DESCRIPTIF DE L'ACCUEIL PERISCOLAIRE

- TYPE D'ACCUEIL

L'accueil se situe dans la ville de Mondelange.

Il reçoit les enfants du groupe scolaire Michel Berger (école Maternelle les Mésanges et école Elémentaire Michel Berger)

### Organisateur :

Mairie de Mondelange dont l'adresse se situe Rue des Ponts 57300 Mondelange.

### Effectif :

Environ 80 enfants sont accueillis chaque jour

### Encadrement :

1 animateur pour 10 enfants de moins de 6 ans

1 animateur pour 14 enfants de plus de 6 ans

- L'EQUIPE

\*1 directrice titulaire du BAFD (Mme Banka Sylvia)

\*1 directrice adjointe titulaire BAFD (Mme Costa Sandrine)

\*2 animateurs BAFA ainsi que 4 ATSEM diplômées CAP petite enfance (un roulement est organisé dans la mesure du possible pour respecter au mieux l'amplitude du temps de travail)

\*1 animateur CQP

\* 1 animateur non qualifié

\*1 personne en charge de l'entretien des locaux

\* 2 personnels API Restauration Mme Belhaddad Abla et Mme Demuru Charlene

Toute l'équipe de service est formée HACCP et AFPS PC1.

- **HORAIRES D'OUVERTURE**

**Les lundis, mardis, jeudis, et vendredis :**

➤ Accueil du matin : de 7h30 à 8h30

Les parents doivent accompagner les enfants jusque dans le lieu d'accueil. Des jeux calmes sont mis à leur disposition. Ensuite, les animateurs accompagnent les enfants à l'école.

➤ Pause méridienne : de 12h à 13h35

Les enfants sont pris en charge dans leurs écoles respectives et accompagnés dans les lieux de restauration, après le repas une animation est mise en place. Puis transmission des enfants aux instituteurs

➤ Accueil du soir :

Accueil avec goûter de 16h15 à 17h30 ou 18h30 pour les enfants inscrits au périscolaire

Les parents viennent chercher les enfants au plus tard à 18h30 au périscolaire Berger.

**II PRESENTATION DES LIEUX D'ACCUEIL**

- **LES LOCAUX**

**Description des locaux :**

L'Espace Enfance est composé d'une salle dédiée aux activités ainsi qu'à la restauration des petits, d'une grande salle de restauration pour les grands pouvant également servir pour les activités et autres besoins, d'une seconde salle d'activité, de coins calmes, d'une cuisine équipée respectant les normes de collectivité, de toilettes adaptés pour les petits et les grands.

Le lieu d'accueil est déclaré et une saisine par la DDCS du médecin responsable des services départementaux de la Protection Maternelle et Infantile pour connaître son avis sur l'adaptation des

locaux et des modalités d'organisation de l'accueil aux besoins et aux rythmes de vie des enfants âgés de moins de 6 ans.

La commission de sécurité est passée le 27/09/2016 et le procès-verbal est valable jusqu'au 27/09/2021.

La restauration à l'Espace Enfance est assurée par le traiteur Api restauration de Maizières-lès-Metz. Les repas sont servis en liaison chaude ou liaison froide. La cuisine est équipée d'une plonge, d'un coin réception et préparation.

### III LA PEDAGOGIE

- LES INTENTIONS EDUCATIVES

Organiser un accueil de qualité en optimisant les moyens en matériel, aménagement des locaux et formation du personnel d'animation.

Le projet éducatif de la ville de Mondelange se fixe autour de 4 axes :

Bien se nourrir- bien accueillir- bien éduquer- bien gérer.

#### Objectifs généraux :

Accueillir dans un lieu agréable fait d'échanges, d'écoute avec les enfants et les familles : rendre service aux familles, éveiller les esprits, former des individus libres de leurs choix et responsables, renforcer la solidarité et le vivre ensemble, tendre vers l'autonomie, favoriser les échanges, s'ouvrir au monde.

#### Les objectifs et les moyens :

L'accueil périscolaire doit être un lieu accueillant où il est important de faire passer de bons moments aux enfants. C'est un endroit où on aime venir s'amuser, apprendre, rencontrer, se retrouver entre camarades, un lieu de socialisation, d'épanouissement.

#### Prendre en compte chaque enfant en respectant ses besoins et ses rythmes.

Pour y arriver, l'aménagement de l'espace, la séparation des enfants en petits groupes et la manière dont l'enfant va être accueilli sont importants.

Chaque enfant a des rythmes différents, des aptitudes et des besoins différents : c'est à l'équipe de s'adapter en organisant les lieux et des activités adaptées.

Le matin, les enfants n'arrivent pas tous à la même heure, l'animateur peut accueillir l'enfant de manière personnalisée.

L'aménagement de l'espace a alors toute son importance, la mise en place de « coins » d'activités et de repos favorise cet accueil individualisé.

Le temps du repas est tout aussi important, l'enfant sort de l'école ou un effort de concentration important lui a été demandé (apprentissage, respect des règles de vie en classe). Ce temps est organisé pour que l'enfant puisse prendre son repas dans une ambiance conviviale et partage une expérience de vie en collectivité.

Les besoins en matière d'activités prennent tout leur sens sur l'accueil du soir, les animateurs mettent en place des activités adaptées en fonction des âges, des aptitudes.

Les enfants ont aussi besoin de jouer seul ou en groupe, le jeu constitue la principale activité de l'enfant. (La découverte des autres enfants et adultes qui gravitent autour).

L'organisation des différents « coins » de jeux (repos, lecture, dînette, voiture, construction...) favorisent la vie en collectivité, l'imaginaire, la construction de soi, du langage mais aussi la liberté d'actions.

Moyen : faire des groupes respectant les tranches d'âge on pourra mélanger les enfants pour des activités par choix pédagogiques, faire des groupes de petites tailles, aménager l'espace, être à l'écoute, instaurer le dialogue, être vigilant sur les signes de fatigue, être vigilant sur la manière d'accueillir, avoir du matériel et mobilier adapté, favoriser le jeu individuel ou collectif.

#### FAVORISER L'AUTONOMIE, LA RESPONSABILISATION ET LA SOCIALISATION DE L'ENFANT :

L'accueil périscolaire est un lieu de socialisation, un espace où l'enfant est dans un groupe. C'est un endroit qui lui permet de devenir un citoyen actif. L'adulte par ses actions pédagogiques va aider l'enfant dans une collectivité avec des règles de fonctionnement, il va apprendre qu'il a des droits et des devoirs.

Cette socialisation va passer par la mise en place des règles établies ensemble.

- LES REGLES DE VIE

L'animateur mettra en place dès le début de l'année scolaire les règles de vie avec les enfants, celles-ci pourront évoluer tout au long de l'année.

Elles ont axé autour de consignes relatives au respect à la personne, de la sécurité physique et morale, de l'hygiène ainsi qu'au respect du matériel et des équipements.

Les animateurs ont le droit de sanctionner les enfants en cas de désobéissance ou d'irrespect.

Les sanctions ordinaires (isolement momentané du groupe-sous surveillance-privation d'activité) sont gérées par l'animateur sur le moment. L'animateur doit informer le directeur ou son adjoint des difficultés récurrentes rencontrées pour trouver ensemble une solution.

Si l'enfant a un comportement qui nuit au bon fonctionnement du centre, la directrice après avoir rencontrés les parents peut en concertation avec l'équipe, le responsable du service exclure temporairement ou définitivement un enfant.

Nous donnons le droit aux enfants de contester et modifier certaines règles après négociation entre enfants et adultes.

Les règles de vie appliquées respecteront la loi, la violence sous toutes ses formes sera bannie.

Moyens : mettre en place des règles de vie ensemble, les afficher ; faire savoir aux enfants qu'ils ont des droits et des devoirs.

- L'AUTONOMIE

L'accueil périscolaire est un lieu qui permet d'accompagner l'enfant vers l'autonomie.

L'autonomie se construit petit à petit, il n'y a pas d'âge précis.

La vie collective est une occasion de grandir dans une plus grande autonomie. Le rôle de l'équipe d'encadrement consiste à accompagner l'enfant en créant un cadre où il pourra petit à petit réussir à se débrouiller seul. Il faudra être présent, l'accompagner et non le laisser livré à lui-même.

Enfin, la ville est dotée de personnes qui peuvent nous aider dans le développement de projet autour de l'environnement quotidien des enfants, de rencontrer d'autres personnes, de travailler avec d'autres acteurs de la ville comme les associations.

Moyens : attitude de l'adulte, mettre en place des forums de discussion, choisir son activité, construire des règles de vie ensemble, laisser faire seul, donner des responsabilités, former les animateurs à la démarche de projet, sortir de l'accueil (organiser des sorties, des rencontres), échanger, communiquer en groupe, pratiquer des activités culturelles.

#### IV FONCTIONS DU PERSONNEL

Rôle de la directrice : Elle a comme fonction :

- Coordonner son équipe
- L'élaboration, le respect et la transmission du projet pédagogique à l'ensemble de l'équipe.
- L'animation de l'équipe
- La gestion matérielle et administrative
- Les relations avec les familles
- La formation des animateurs, le suivi et la validation des animateurs stagiaires
- Il est garant de la mise en œuvre du projet pédagogique
- Il rend compte à ses supérieurs hiérarchiques
- L'élaboration des documents administratifs
- L'intendance (achats de goûter et divers matériels)
- L'accueil des familles
- La gestion des effectifs
- Le suivi du Comité de Pilotage de la CAF
- Les relations avec la D.D.C.S et P.M.I

- L'organisation de l'accueil périscolaire
- Le planning du personnel
- Est garant de la sécurité physique et affective de chaque enfant
- La veille règlementaire

#### Rôle de l'adjointe de direction :

- Elle travaille en partenariat avec la directrice
- Elle le seconde dans ses actions
- Elle coordonne l'équipe d'animation et veille au respect du projet pédagogique
- Elle prépare les activités, leur mise en place, le rangement
- Elle adapte les activités à l'âge des enfants
- Elle participe aux réunions (prérentrée, trimestrielle et occasionnelle si besoin)
- Elle a un rôle formateur envers les animateurs
- Elle est l'intermédiaire entre l'équipe d'animation et la direction
- Elle seconde la directrice et la remplace en cas d'absence
- Elle est garante de la sécurité physique et affective de chaque enfant
- Elle encadre et accueille
- Elle est force de propositions

#### Rôle de l'animateur :

- Il encadre et accueille les enfants
- Il est garant du respect des lieux (matériel) ainsi que de l'application des règles de vie
- Il s'engage à mettre en œuvre le projet pédagogique et les projets d'activité définis en équipe
- La préparation des activités, leur mise en place, le rangement
- Adapter les activités à l'âge des enfants
- Il participe aux réunions (réunion prérentrée, réunion trimestrielle)
- Il propose de nouvelles activités
- Il est garant de la sécurité physique et affective de chaque enfant

#### Rôle du personnel en entretien et restauration :

- Préparer la salle, mise en place des tables
- Réception des repas
- Respecter le protocole HACCP
- Servir le repas dans des plats à tables
- Débarrasser les chariots de vaisselles sales
- Faire la vaisselle
- Procéder au nettoyage de la cuisine ainsi que des salles de restauration à la fin du service

### Organisation du travail de l'équipe :

L'équipe d'animateurs (hors ATSEM) se réunit une fois par semaine le lundi matin afin :

- D'analyser son travail de référence au projet pédagogique. Elle peut y apporter des changements afin de mieux répondre aux objectifs
- De mettre en place des projets
- D'échanger sur les enfants afin de mieux répondre à leurs besoins
- D'échanger sur l'organisation du travail

### Temps de préparation des activités :

- Le matin et le soir
- 1 journée de préparation à l'espace enfance NAU le 29 août 2019

### Pour préparer ses activités, l'animateur dispose :

- Abonnement au CCN, au journal de l'animateur
- Bureau au périscolaire
- Ordinateur dans la salle informatique
- Livres d'activités

Moyens : appareil photo, vidéo projecteur, sono, jeux en bois, livres d'activités, matériel pédagogique, document spécifiques.

Les manifestations : pour le salon de la peinture, le marché de Noël, la fête de clôture il est important que l'équipe puisse anticiper ces moments. En effet, anticiper c'est prévoir les moyens, le contenu de la manifestation et le temps de préparation nécessaire.

Tout comme l'anticipation est importante, la sensibilisation à une activité l'est tout autant.

Comment est annoncée l'activité, comment est accueilli le public : faire preuve d'imagination et de créativité.

## V LE FONCTIONNEMENT

### **Périscolaire journée type du lundi-mardi-jeudi et vendredi :**

7h30-8h20 : accueil des enfants

8h20 : départ des enfants pour l'école

12h : prise en charge des enfants

12h-12h10 : passage aux toilettes et lavage de mains

12h10-12h45 : repas dans les deux salles de restauration (une pour les – 6 ans et l'autre pour les + 6 ans)



12h45-13h35 : animations

13h35 : départ des enfants pour l'école

16h15 à 16h45 : prise en charge des enfants inscrits pour l'accueil périscolaire, passage aux toilettes et lavage de mains, goûter

16h45 à 18h30 : activités + départs échelonnés

• **Le matin :**

Les enfants sont accueillis le matin de 7h30 à 8h30 au périscolaire Berger à Mondelage. Les enfants sont déposés par leurs parents. L'accueil est aménagé en différents espaces pour que les enfants puissent jouer seul ou en groupe. Il y a un coin repos avec petits canapés et livres pour les enfants qui ont encore besoin de calme et enfin un coin expression où l'enfant peut dessiner en toute autonomie.

Après un passage aux toilettes, les animateurs accompagnent les enfants dans leurs écoles respectives et les confient à l'autorité de leurs professeurs.

• **La pause méridienne :**

Les enfants sont pris en charge à la sortie des classes par le service périscolaire, ils sont conduits sur leurs lieux de restauration :

-**les enfants de maternelle les Mésanges** sont pris en charge par la directrice adjointe et leurs animateurs et déjeuneront dans leur salle de restauration

-**les enfants scolarisés du CP au CM2 à Michel Berger** seront pris en charge par la directrice et leurs animateurs et déjeuneront dans leur salle de cantine.

Les animateurs veilleront à ce que les enfants passent aux toilettes et encourageront le lavage des mains avant de se mettre à table.

Pour mettre en avant le respect des règles de savoir-vivre et de partage, nous avons fait le choix de servir en plats.

Les animateurs apprendront aux enfants à se servir de leurs couverts, à découper leur viande seule, ils aideront les plus petits ou ceux en difficultés et ne laisseront pas les enfants se décourager. Ils apprendront aussi aux enfants à s'occuper des autres, à partager, à respecter leur camarade de table. Il faut responsabiliser les enfants, les faire participer à tour de rôle au réapprovisionnement en pain et en eau (par exemple).

Le temps du repas doit réunir les enfants et les adultes dans un climat convivial, les animateurs et les enfants prennent le temps d'échanger. C'est aussi un temps où les enfants apprennent ou continuent leurs apprentissages sur l'autonomie (se servir ou servir ses camarades, débarrasser les tables).

Les animateurs inciteront les enfants à goûter les plats en évitant l'écœurement.

A la fin du repas les animateurs veilleront à un nouveau passage aux toilettes pour un lavage des mains et de la bouche.

La durée du repas doit être entre 30 et 45 minutes. Les animateurs veilleront à ne pas faire traîner inutilement les enfants en salle de restauration.

L'après repas est un temps d'animation. L'enfant a le choix de ne rien faire, de se reposer, de jouer en autonomie ou de participer aux activités proposées par les animateurs. Les animateurs mettront en place des petits jeux ou des activités à l'intérieur ou l'extérieur si le temps le permet.

Des repas à thème sont proposés selon les périodes de l'année (Noël, Nouvel An Chinois, la semaine du goût, pique-nique...) l'ensemble de l'équipe et les élus sont invités pour partager ces moments festifs.

A 13h35, les enfants de maternelle seront raccompagnés dans leur classe et les enfants des classes élémentaires dans la cour de l'école Michel Berger pour être pris en charge par les enseignants.

#### • **L'accueil du soir :**

- **L'accueil périscolaire de 16h15 à 18h30** : les enfants inscrits seront pris en charge par leurs animateurs. Un goûter varié leur est servi après un passage aux toilettes et un lavage des mains.

A partir de 16h45, les enfants du périscolaire regagneront les salles d'activités jusqu'à 18h30. Les enfants y seront récupérés par leur(s) parent(s).

#### **\*Le goûter :**

Temps de pause de l'après-midi, il réunit enfants et adultes dans un climat convivial. Il permet le lien entre la fin du temps scolaire et le début du temps de loisir des enfants.

Le goûter peut être aussi un moment festif (goûter à thèmes, anniversaire préparé par les enfants de l'atelier cuisine).

#### **\*Les activités :**

Plusieurs types d'activités sont proposés :

**Les activités en autonomie** : il s'agit de temps lors duquel les enfants peuvent choisir ce qu'ils veulent faire, dans la limite des matériels (jeux, jeux de société, matériel pour dessiner, pour bricoler...) et des espaces mis à leur disposition. Le rôle de l'animateur consiste à exercer une surveillance globale du groupe. Il peut en parallèle jouer avec un ou plusieurs enfants.

**Les activités volontaires encadrées** : il s'agit de temps lors duquel l'animateur propose aux enfants une activité qu'ils ne sont pas obligés de réaliser. L'animateur conduit l'activité et la surveillance des participants, les autres sont placés sous la surveillance d'un autre animateur.

**Les activités encadrées** : il s'agit du temps lors duquel l'animateur propose aux enfants une activité à laquelle ils ne sont pas obligés de participer. L'animateur assure alors la conduite de l'activité et la surveillance de son groupe.

**Le temps calme** : il s'agit d'un temps lors duquel l'animateur propose aux enfants un temps de repos ou une activité qui incite au calme. Ce temps peut être imposé à certain enfant ou au groupe. Les participants occupent un espace approprié, à l'écart des autres.

**\*Les domaines d'activités** : le jeu, sous toutes ses formes (collectifs, physiques, de société, ludiques et de construction) ; les activités d'expression manuelles, artistiques, plastique; les activités

physiques, il s'agit de jeux de balles, de coopération ou de raquettes, encadrées par un animateur; la lecture, la cuisine; sensibilisation à la nature et au respect de l'environnement; du théâtre, de la danse, du chant ; ...

#### **\*Les devoirs scolaires :**

L'équipe d'animation n'a pas pour mission d'assurer les devoirs scolaires de l'enfant. Toutefois, ce dernier pourra les effectuer en autonomie après le goûter.

### **Journée du mercredi**

Le plan mercredi présenté récemment par le ministre de l'Education Nationale permet à la ville de proposer cette journée extra-scolaire en un nouveau temps périscolaire à compter de la rentrée 2018. Ce dispositif est prévu afin de proposer une offre périscolaire riche et diversifiée. Il prévoit également le soutien renforcé des pouvoirs publics aux collectivités pour favoriser le développement d'accueils de loisirs de qualité.

Le « Plan Mercredi » implique l'établissement d'un PEDT labellisé et intègre une charte de qualité organisant l'accueil du mercredi autour de 4 axes :

-veiller à la complémentarité éducative des temps périscolaires du mercredi avec les temps familiaux et scolaires

-assurer l'inclusion et l'accessibilité de tous les enfants souhaitant participer à l'accueil de loisirs, en particulier des enfants en situation de handicap

-inscrire les activités périscolaires sur le territoire et en relation avec les acteurs

-proposer des activités riches et variées en y associant des sorties éducatives et en visant une réalisation finale (œuvre, spectacle, exposition, tournoi, etc.)

Le plan mercredi n'est donc pas une nouveauté pour notre commune qui proposait déjà en septembre 2017 un accueil extra-scolaire de qualité toute la journée.

La structure fonctionne les mercredis toute la journée. Les enfants sont pris en charge de 07h30 à 18h30. Un enfant qui a été récupéré par la famille ne peut plus réintégrer l'accueil. Cinq temps d'accueils différents sont proposés à l'inscription sur le portail famille Bel Ami.

**- les lieux :** Les enfants sont déposés par leur parents à l'Espace Enfance Nau situé place Nau à Mondelange. L'accueil peut également utiliser les locaux de maternelle du groupe Michel Berger, le gymnase Cerdan ainsi que les espaces attenants aux différents bâtiments (cours, parc, espace verts, boulodrome...)

**- responsable mercredi :** Mme Banka Sylvia 07.77.49.65.27 et Mr Kirche Sébastien

**- coordinateur Enfance et Jeunesse :** Mr Costa Fernand 03.87.71.40.86 / 06.03.43.70.14

**- les effectifs :** inscription possible pour 24 moins de 6ans et 36 + 6 ans soit 60 enfants

**- encadrement :** 1 animateur pour 8 enfants de – 6 ans et 1 animateur pour 12 enfants de + 6 ans

**- l'équipe :** 1 directrice titulaire BAFD, 1 directeur adjoint titulaire BPJEP, 2 animatrices stagiaires BAFD, 2 animateurs BAFA ou CAP Petite Enfance

\* 1 responsable cuisine + 1 aide cuisine, 1 agent d'entretien des locaux

**- inscriptions** : possibilité d'inscrire l'enfant les mercredis via le portail Bel Ami de la ville de Mondelange au plus tard le vendredi 09h00 de la semaine précédente. Possibilité d'effectuer des réservations mensuelles ou hebdomadaires. En cas d'absence de l'enfant (maladie), les parents peuvent modifier sur le portail famille avant 08h la veille du mercredi. Les rajouts exceptionnels devront être signalés 48h avant en mairie avec présentation d'un justificatif.

### **-les horaires du mercredi :**

La structure fonctionne les mercredis toute la journée. Les enfants sont pris en charge de 07h30 à 18h30. Un enfant qui a été récupéré par la famille ne peut plus réintégrer l'accueil

07h30 à 9h00 : accueil échelonné des enfants avec possibilité de prendre un petit déjeuner

09h00 à 12h00 : activités selon le programme

12h00 à 14h00 : repas et temps calme

14h00 à 16h00 : activités selon le programme

16h00 à 17h00 : goûter

17h00 à 18h30 : temps calme avec départs échelonnés

NB : des lits sont disponibles si les enfants en ressentent le besoin.

**-programme des activités** disponible sur le site Bel Ami de la ville de Mondelange sous l'onglet téléchargement, affiché à l'Espace Enfance Nau et au périscolaire Pagnol

## VI LA COMMUNICATION

### • La réunion forum enfants/animateurs

Il réunit les enfants et les animateurs. L'animateur régule le temps de parole des enfants pour que tous puissent s'exprimer. C'est un temps d'échange, de parole, d'écoute, de prise de décisions, c'est un moment au cours duquel peuvent émerger des projets, des activités ou exprimer leurs envies. Le forum ne dépassera pas 15 minutes.

### • Associer les familles

Nous rencontrons les familles quand ils nous confient les enfants le matin ou quand ils viennent les chercher à l'accueil périscolaire du soir. Aussi pour les familles qui souhaiteraient rencontrer la directrice, elle est disponible en mairie de le mardi et jeudi de 09h00 à 11h30.

Ce sont des moments au cours desquels les animateurs et l'équipe de direction ont l'opportunité d'échanger sur la vie de l'accueil, les activités, mais aussi comment l'enfant évolue à l'intérieur de l'accueil.

L'accueil réservé aux familles est très important, il faut instaurer une relation de confiance, nous devons les accueillir avec le sourire, dans des locaux propres, bien aménagés et sécurisés. Ainsi la famille peut partir l'esprit tranquille.

Il faut également faciliter la séparation des plus jeunes (pleurs). L'animateur doit accueillir l'enfant de manière à ce qu'il soit rassuré, écouté.

Les animateurs doivent signaler à la directrice tout problème avec les enfants ou les parents. Ils accueilleront les parents lors des différentes manifestations (Téléthon, Noël, spectacle).

Nous communiquerons également par voie de presse, affichage et aussi le site Facebook du périscolaire accessible uniquement aux parents ayant inscrit leur enfant.

## VII EVALUATION

### • Evaluation du projet

La réunion de début de semaine permet d'organiser les moments d'accueil, de faire des constats et de pouvoir mettre d'autres outils en place pour atteindre nos objectifs.

### • Nos critères d'évaluation

Un objectif clairement énoncé est facilement évaluable. Les critères d'évaluations doivent être observables et quantifiables : pour chaque objectif, posons-nous la question

« Qu'est ce qui nous permet de voir que l'objectif est atteint ? »

« Qu'est ce qui nous permet de dire si les objectifs ont été atteints ou non ? »

L'évaluation vise à apprécier :

La pertinence de l'action : les objectifs étaient-ils adaptés au public et à ses besoins ?

L'efficacité de l'action : les objectifs ont-ils été atteints ? Pourquoi ?

L'efficience : les effets obtenus ont-ils été à la hauteur des moyens mis en place ?

L'utilité : l'action a-t-elle eu un impact sur les enfants ? Sur leur comportement ?...

La cohérence : les objectifs et les actions mis en œuvre sont-ils bien la traduction des priorités souhaitées ?

- Quel est le taux de fréquentation ? a-t-il augmenté ou diminué ?
- Les animateurs ont-ils une réflexion pédagogique ?
- Les enfants se sont-ils approprié l'espace ?
- Les outils mis en place par l'équipe sont-ils utiles ? (forum)

Une évaluation qualitative sera effectuée à la fin de chaque trimestre. Elle aura comme indicateurs :

- La capacité des enfants à exprimer leurs idées, à faire des choix,
- La capacité des enfants à maîtriser les activités, à être autonomes,
- Position de l'équipe d'animation (amélioration du projet)
- Suivi financier : vérification et adaptation en fonction du budget prévisionnel

Cette évaluation permettra de vérifier si les objectifs ont été atteints ou de réaliser des objectifs intermédiaires. L'opinion de chacun sera prise en compte.

#### • Nos outils d'évaluation

- Liste des présences à la semaine et tablette de pointage
- Echanges journalier avec l'équipe
- Demander aux animateurs si les enfants s'investissent dans les projets
- Les enfants se rassemblent-ils en forum
- Observation du comportement des enfants, de l'ambiance général....

#### • Evaluation des animateurs

Plusieurs réunions sont prévues durant l'année pour permettre à l'animateur de se situer dans son rôle, sa place au sein de l'équipe et des enfants, ses questionnements, ses difficultés.

Une grille d'évaluation pour une auto évaluation permet à l'animateur d'évoluer.

### VIII. LES PARTENAIRES

#### Api restauration de Maizières-les-Metz :

La directrice et le chef cuisinier se rencontrent, échangent et adaptent selon les demandes faites par l'équipe et les enfants dans la mesure du possible.

Ce traiteur s'occupe des repas de midi. Nous travaillons avec un système de livraison alimentaire thermo portée en liaison chaude et froide.

Les menus sont affichés sur chaque d'accueil ainsi que sur le site internet de la ville de Mondelange et le portail famille Bel Ami pour les parents par cycles de neuf semaines.

#### COMITE DE PILOTAGE :

La CAF est associée ainsi que les représentants de parents d'élève, la PMI, et les directeurs des groupes scolaires Berger et Pagnol.

### IX. CONCLUSION

Ce projet pédagogique n'est pas un document figé, des modifications, après concertations, pourront être apportées si le besoin s'en fait sentir. Mais il est certain que l'équipe veillera à respecter au mieux les objectifs fixés au départ.